

L'analyse menée par le FMI sur le Cadre de viabilité de la dette (CVD) – l'outil analytique de cette Institution pour mener des analyses de viabilité de la dette (AVD) a abouti aux recommandations suivantes :

- tenir davantage compte dans les AVD de l'impact de l'investissement public sur la croissance ;
- prendre plus en considération les envois de fonds pour déterminer les niveaux de surendettement ;
- réduire les effets de « seuil » entraînés par les variations dans les classements EPIN ;
- réduire le taux d'actualisation CVD de 5 % à 4 % ;
- appliquer davantage de flexibilité dans le traitement des financements extérieurs des entreprises détenues par l'État ;
- tenir davantage compte des points de vue des autorités des pays dans les documents AVD.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.imf.org/external/np